

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-3219

présenté par

M. Lioret, M. Bentz, Mme Bamana, M. Bernhardt, Mme Delannoy, Mme Dogor-Such, M. Dussausaye, M. Florquin, M. Frappé, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Ranc, M. Taché de la Pagerie, M. Mauvieux, Mme Marais-Beuil, M. Markowsky, M. Ballard, M. Boulogne, M. Golliot, M. Guitton, Mme Bouquin, M. Bovet, M. Gery, M. Chenu, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Florence Goulet, M. Bilde, M. Baubry, Mme Grisetti, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Hamelet, M. Lottiaux, Mme Joubert, M. Giletti, Mme Pollet, Mme Lavalette, Mme Rimbart, Mme Josserand, Mme Ménaché, M. Salmon, M. Sanvert, M. Tivoli, Mme Parmentier, Mme Diaz, M. Le Bourgeois, Mme Lelouis, M. Guiniot, M. Tonussi, M. Dragon, M. Pfeffer, M. Limongi, M. Jenft, M. Blairy, Mme Blanc, M. Gonzalez, M. Guibert, Mme Lechanteux, M. Rambaud, M. Rivière, M. Villedieu, M. Weber, M. Allegret-Pilot et M. Beurain

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Accès et retour à l'emploi	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	238 000 000
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	238 000 000
<b>SOLDE</b>	-238 000 000	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer 238 millions d'euros en autorisations d'engagements et 238 millions d'euros en crédits de paiement du Programme 103 « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi », action 2 « formation professionnelle des demandeurs d'emploi », sous-action 02.01 « Formation des demandeurs d'emploi aux métiers recrutant sur le marché du travail ».

En effet, parmi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement financés par cette sous-action se trouve notamment le programme : « Entrepreneuriat quartier 2030 » qui vise à soutenir l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et coûte 115 millions d'euros par an ; le « dispositif HOPE » (Hébergement, Orientation, Parcours vers l'Emploi) qui vise à favoriser l'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile sur le marché du travail pour un coût annuel de 23 millions d'euros ; et le projet « 100% Inclusion » qui est un dispositif visant à soutenir les « personnes éloignées de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) » et coûte 100 millions d'euros.